

Le CV artistique

- Le CV artistique contient uniquement les expériences reliées au domaine culturel et artistique.
- Expériences de travail seulement si elles sont liées au domaine culturel.
- Si aucune formation liée au domaine culturel, peut mentionner le niveau d'études complétées.
- Les expériences et activités sont présentées par ordre chronologique : de la plus récente à la plus ancienne à l'intérieur des différentes rubriques
- 3 pages maximum

Les rubriques du CV artistique: (extrait du document du RAAV)

1. Identification : Nom et adresse complète (dont l'adresse électronique et le site web) ; n'indiquez pas votre année de naissance (source de discrimination potentielle) ou votre numéro d'assurance sociale (information strictement confidentielle).

2. Formation : Toutes les activités de formation collégiale et/ou universitaire ; les activités de perfectionnement, les stages, les ateliers, les activités de formation continue ; les projets de mentorat, de coaching et le compagnonnage, etc

- Inscrivez : Année, titre de la formation, nom du centre de formation, ville, province et pays (si nécessaire).

3. Expositions individuelles: Ce sont les présentations publiques qui regroupent exclusivement vos œuvres (centres d'artistes, centres d'expositions, galeries d'art, maison de la culture, cafés, bars, etc). Sur invitation ou par appel de dossier? Avec ou sans commissaire? Si une de vos expositions a circulé en différents endroits, indiquez les.

- Inscrivez : Année, titre, nom du diffuseur, ville, province et pays (s'il y a lieu).

4. Expositions collectives : (duo, trio, quatuor, etc) : Ce sont les présentations publiques qui regroupent notamment vos œuvres. Sur invitation ou par appel de dossier? Avec ou sans commissaire? Si une de vos expositions a circulé en différents endroits, indiquez les.

- Inscrivez : Année, titre, nom du diffuseur, ville, province et pays (s'il y a lieu).

5. Bourses, prix, distinctions et subventions : Énumérer toutes les subventions et bourses (CALQ, CAC, par ex), tous les prix significatifs que vous avez reçus du milieu artistique (prix Ulysse Comtois, Pierre Ayotte) ou dans le cadre d'activités artistiques.

Note : bien qu'un prix du public ne constitue pas une reconnaissance de ses pairs, il peut être néanmoins judicieux de le mentionner.

- Inscrivez: année, nom du ou des organismes vous ayant octroyé une subvention, le prix ou la mention ; le nom de la mention (du public, d'honneur), du prix, type de bourse (Relève, Déplacement, Recherche et création, etc)

6. Oeuvres d'art public : Toutes oeuvres permanentes commandées par un organisme public dans le cadre d'un Programme du 1% que vous auriez pu réaliser. Indiquez aussi les projets d'art public temporaire (sur le domaine privé ou sur le domaine public) que vous aurez réalisés, en lien ou non avec un diffuseur, dans le cadre d'un événement, etc. On pourra aussi indiquer les performances In Situ et spontanées.

- Inscrivez: année, le titre du projet, indiquer l'établissement affilié et/ou l'emplacement, la ville (province et pays, s'il y a lieu).

7. Voyages de recherche et résidences d'artistes: Tous les voyages de recherches, d'exploration et les résidences d'artistes réalisés dans le cadre de votre pratique artistique.

- Inscrivez : Année, titre, nom du diffuseur affilié ou de la résidence, ville, province et pays (s'il y a lieu).

8. Événements : Avez-vous participé à un symposium? À un festival (vidéo d'art, BD, performance ou autres disciplines)? Un événement disciplinaire et/ou thématique? Sur invitation ou en réponse à un appel de dossier? Avec ou sans commissaire?

- Inscrivez : Année, titre, nom du diffuseur, ville, province et pays (s'il y a lieu)

9. Participation à des jurys : Pour l'octroi de bourses, de prix, de mentions ou autres, on fait souvent appel à des artistes chevronnés ou à mi-carrière qui évalueront leurs pairs; il en va de même pour les jurys de sélection dans le cadre d'un événement, une exposition collective.

- Inscrivez: Année, titre, nom de l'organisme (diffuseur, corporation, subventionnaire, etc), ville, province et pays (s'il y a lieu).

10. Conférences/tables-rondes/rencontres avec le public : Dans le cadre d'une exposition, symposium ou événement, vous pourriez être invité à participer à un débat, à une table-ronde, à un colloque ou tout simplement, à présenter votre travail. Si vous participez à une activité d'action ou de médiation culturelle, mentionnez-le. C'est l'occasion de démontrer vos talents de communicateur.

- Inscrivez : Année, titre, nom du diffuseur, ville, province et pays (s'il y a lieu).

11. Memberships/Implications : (en lien avec votre champ de pratique artistique) : Avez-vous siégé sur un conseil d'administration ; agit comme bénévole pour tel ou tel événement dans le domaine des arts ; participer à un collectif d'artistes ; écrit ou fait de la révision bénévolement pour une publication? Êtes-vous membre d'un collectif d'artistes, d'un centre d'artistes, d'une association (Conseil des arts médiatiques, Regroupement des arts interdisciplinaires, un des conseils régionaux du Québec, etc) ou d'une association professionnelle (RAAV, Conseil des métiers d'arts, etc)? Détenez- vous certaines cartes de compétences (en lien direct ou indirect avec les arts visuels) telles que : soudure, ébénisterie, pyrotechnie, travail en hauteur, etc.

- Inscrivez la date, votre rôle, le type d'événement ou le nom de l'organisme artistique pour lequel vous avez œuvré bénévolement. Le tout de façon concise.

12. Collections : Avez-vous vendu ou donné une ou plusieurs œuvres à des individus, une corporation, une institution d'état, un musée ou à un collectionneur privé?

Note : Ne mentionnez que le nom de l'organisme ou de l'entreprise. Si un collectionneur a acquis une de vos oeuvres (voir plusieurs), ne citez son nom qu'avec son accord. C'est une discrétion et une délicatesse qu'il appréciera. Vous pouvez aussi inclure les oeuvres de commande.

13. Bibliographie / publications : Ce sont les textes et les articles dont vous avez fait l'objet et/ou que vous avez écrits au sujet d'autres artistes, d'exposition ou événements qui ont parus dans une publication.

- Inscrivez le titre de l'article, le nom de la publication souligné, Volume, No., ville, mois et année.

La démarche artistique (extrait du document du RAAV)

La forme ... de la démarche artistique ... permet le poétique, le lyrique, le philosophique ou d'autres styles. Peu importe le style que l'on adopte, il faut s'assurer que le propos rende justice à votre travail pour que le lecteur saisisse bien le fruit de vos recherches sur le plan thématique, technique, esthétique ou philosophique.

Le texte de démarche artistique présente donc la réflexion personnelle de l'artiste sur sa propre pratique. On y retrouvera les problématiques explorées, le processus créateur personnel, les traitements que l'artiste fait subir aux matériaux afin de passer d'une idée à une œuvre d'art. Les questions sociales, esthétiques, artistiques, théoriques que l'artiste approfondit par son processus créateur sont au cœur d'un texte de démarche artistique.

Trucs et astuces - Quelques questions à se poser :

- *Qu'est-ce que je cherche à exprimer ou à communiquer par le biais de ma production artistique?*
- *Quels sont les thèmes que je privilégie?*
- *Quels sont les angles de traitement de ces thèmes (engagés, sociaux, formalistes, sémiotiques, historiques, etc)?*
- *Qu'est-ce qui m'inspire?*
- *Comment qualifier ma production?*
- *Est-ce que mon travail s'inscrit dans un courant ou une tendance en particulier ou à contre-courant?*
- *À quoi réfère ma production?*
- *En quoi consiste mon questionnement? Quelle est ma préoccupation sur le plan esthétique?*
- *Quel est le sujet de la démarche poursuivie?*
- *Quel est le thème principal de ma recherche artistique, et quels sont les éléments principaux de ce thème qui font l'objet de ma recherche artistique, qui me tiennent à cœur, ou que je tiens à continuer d'explorer?*
- *Quelle est ma position, ma vision personnelle par rapport à ce thème?*

La note biographique

La note biographique permet de dresser le portrait de l'artiste, de son parcours, de ses recherches, de ses réalisations marquantes.

Il s'agit d'un résumé de votre parcours et des étapes marquantes qui ont jalonné votre carrière artistique : parcours académique, présentation sommaire de votre champ disciplinaire et de pratique artistique, bourses, réalisations artistiques significatives.

La note biographique est écrite à la troisième personne et se résume à un ou deux paragraphes tout au plus.